

Samedi 3 avril - Veillée Pascale

19h30 Parents défunts Familles Boilard-Nolet / Alice et Côme Nolet

Dimanche 4 avril - PÂQUES

08h30 Émile Laflamme / Sa filleule Francine T. Marie-Thérèse Dubé / Georges Plante

09h45 Gilberte et Lionel Perreault / Vos enfants Laurette Boisvert / René

Lundi 5 avril

08h30 PAS DE MESSE

Mardi 6 avril

08h30 Jean Plante / Sa fille Marguerite Claude Richard / Jocelyne Richard et Gaston Gamache

Mercredi 7 avril

08h30 Pour tous les malades / Une paroissienne Denise Forcier / Yvette, Yvon et Jonathan

Judi 8 avril

08h30 Familles Villemure et Valois / Colette Jeannine Marquis / Une paroissienne

Vendredi 9 avril

8h30 Pas de messe

Samedi 10 avril

16h00 Germaine Flibotte / Cécile et Jean-Claude Deslandes Adrien Simoneau 10è ann. / François Simoneau Gisèle Houle / Cécile Picard

Dimanche 11 avril

08h30 Marie-Thérèse Dubé / Georges Plante Tous les prêtres et le Pape François / Une paroissienne 09h45 Familles Normand Dionne, Gaston Dufour et Denise Bourret / Norma Dionne Parents et amis défunts / Diane Demers

Lampe du sanctuaire : Gilberte et Lionel Perreault



Pensée de la semaine

Chercher et trouver Dieu en toutes choses. Ignace de Loyola

CHRIST est vivant! Alléluia!

En cette nuit merveilleuse, Dieu nous dit que la mort et la violence n'ont pas le dernier mot. Jésus passe du tombeau à la lumière, de la mort à la vie. Il ressuscite pour être lumière dans nos nuits, lumière de nos jours, avec nous à jamais. Il est là, dans notre Galilée à nous qu'est notre couple, notre famille, notre communauté.



Course

On se rappellera la course de fond entre Jean et Pierre pour se rendre au tombeau au matin de Pâques. Jean, plus jeune et probablement plus en forme que son aîné, arrive le premier au jardin du sépulcre, mais par condescendance pour Pierre il le laisse passer le premier, un peu comme dans certains « Grands Prix » bien connus.

Pierre entre donc, voit les bandes de lin et le linge ayant servis à l'ensevelissement, mais de Jésus aucune trace. Il en demeure perplexe et sceptique. Quant à Jean, il entre à son tour et « il vit et il crut » Jn 20,8

Dans les faits, Jean et Pierre ne virent absolument rien ni personne: Jésus était disparu! Comment expliquer que devant la même évidence (ou non-évidence), l'un et l'autre ont des réactions inverses. Pierre, homme bouillant et pragmatique, regarde le sépulcre désert avec ses yeux de pêcheurs scrutant le lac de Génésareth et demande des preuves. Jean, pour sa part, regarde le même sépulcre désert avec un cœur plein d'amour et se rappelle le signe donné par Jésus lui-même: « Après trois jours, je ressusciterai » Lc 18,33



En ce matin d'Espérance, revivons la parole de Saint-Éxupéry:

« On ne voit bien qu'avec le cœur... »

La Résurrection de Jésus et la mienne ne sont pas affaire de raisonnement mais de foi et d'amour... Comme Jean... et Pierre, je suis invité à entrer dans la course vers le tombeau vide et à croire en LUI.

Alléluia!

Bernard St-Onge

Le Dimanche de Pâques

Pâques vient de « Pessah » en hébreu, du grec « paskha » signifiant passage.

Ce chemin de son passage au-delà de peur, de la haine, de l'abandon, des humiliations, de la souffrance, du péché, du mal, de la mort, ce chemin de son passage sur les rives de la vie en plénitude.



Célébrons sa victoire et accueillons sa grâce pour que sa victoire devienne la nôtre !

C'est la résurrection du Christ. C'est la grande fête de la renaissance à la vie et de la victoire de celle-ci sur la mort.

Les nouvelles consignes émises par la Santé publique.

- **La distance de 2 mètres doit être en tout temps respectée.** La distance entre les bulles familiales (gens d'une même adresse) ou les personnes assises est de 2 mètres. Cela limite le nombre de place dans l'église à beaucoup moins que 250 personnes.
- **Le port du masque de procédure (chirurgical) est obligatoire en tout temps** même lorsque les personnes sont à leur place (le relever seulement pour la communion). Cette mesure est la même dans les cinémas et les salles de spectacle.
- **Les déplacements dans l'église sont interdits pendant la célébration** : les gens demeurent à leur place et c'est le ministre qui se déplace. La raison en est que lors des déplacements, il est plus difficile de conserver la distance de 2 mètres.
- **Le chant de l'assemblée demeure interdit**, de même que le chant choral.
- Il est obligatoire pour la paroisse de pouvoir communiquer avec les participants-es en cas d'éclosion.
- Pour les funérailles la limite demeure à 25 personnes. Les familles ne pourront pas recevoir les condoléances à l'église.
- Importance du lavage des mains.

Merci de votre compréhension et de votre fidélité à respecter les consignes; c'est pour la protection de tous. Confiants dans la foi et en solidarité les uns avec les autres.

Citation du Pape François

« La paroisse est la présence ecclésiale sur le territoire, le lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration ».